



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

## Informations générales

Email de contact : a.follot@agglo-casa.fr

Date de signature du CRTE : 26 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : CA Sophia Antipolis

Si protocole de préfiguration : date de signature :

## Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- Préfet
- Nom: CA de Sophia Antipolis, nature: CA, SIREN: 240600585

## Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :  
PCAET

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Espace rencontre le "trait d'union"
- OPAH
- Contrat territoire lecture (CTL)
- Convention ANRU

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- New deal

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Tendre vers un aménagement durable et adapté à la population

- Fédérer et activer l'écosystème de Sophia Antipolis
- Améliorer la qualité de vie des usagers par des équipements innovants
- Développer une mobilité pour tous, propre et intermodale

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

## **Plan d'action**

Domaines d'action publique couverts :

- Sensibilisation et animation de la transition
- Production d'énergies renouvelables
- Accès à un logement de qualité
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Soutien aux filières innovantes et de R&D
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Organisation des déplacements
- Mobilités douces

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 97

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

## **Gouvernance et évaluation**

composition du COPIL :

- Etat
- Nom: CA de Sophia Antipolis, nature: CA, SIREN: 240600585
- ADEME
- Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : CLCT

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE :

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
- Economie, production et consommation durables

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Non

## **Ingénierie et financement**

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : Bureau d'étude marché ANCT

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 13.49M€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 13.46M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€